Quatrième session : Les nouveaux territoires de l'espace universitaire francilien

« Construire » l'université avec les architectes. Pratiques et enjeux autour du choix des architectes des universités parisiennes et franciliennes depuis les années 1960

Éléonore MARANTZ

Maître de conférences en histoire de l'architecture contemporaine Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Dès le début des années 1960, alors que s'amorcent de profondes mutations institutionnelles et territoriales qui redéfiniront en quelques décennies l'espace universitaire parisien et francilien, la question de l'architecture universitaire est portée au centre du débat. Si l'administration se questionne en premier lieu sur l'ancrage territorial des centres d'enseignement, sur leur morphologie, ou encore sur les typologies architecturales et les procédés constructifs à privilégier, le débat glisse insensiblement sur le choix des hommes à qui revient la conception de ces prestigieux équipements publics. L'analyse des pratiques qui entourent la désignation des architectes en dit long sur les intentions des maîtres d'ouvrage, ainsi que sur les stratégies déployées par les uns et les autres pour projeter et donner corps à des architectures vectrices d'identité.

Or, en l'espace de quelques décennies, les pratiques ont considérablement évolué en matière de constructions universitaires. Le monopole exercé par les architectes des bâtiments civils et des palais nationaux commence à se fissurer dès 1962 (ce dont témoigne par exemple la nomination d'Édouard Albert pour le campus de Jussieu), jusqu'à voler en éclat au début des années 1970. Depuis, le « corps » des architectes des universités – qui n'a plus d'existence officielle mais qui, par bien des aspects, en demeure un – n'a cessé de se renouveler et de se redéfinir, à la faveur de la triple évolution de la maîtrise d'ouvrage, des processus de commande (depuis les simples désignations, jusqu'aux consultations restreintes qui sont aujourd'hui courantes, en passant par les concours dont celui de Villetaneuse lancé en 1966 fut l'un des premiers exemples) et des modalités d'accès à la commande publique. Ces différentes séquences chronologiques rappellent qu'à Paris et en Île-de-France peut-être plus qu'ailleurs en France, la temporalité de l'histoire de l'architecture universitaire de la période récente est à mettre en regard avec celle de la construction institutionnelle, territoriale et culturelle des universités.